

Renonciation à la récupération d'un montant indu de soins de santé dans le cadre de l'intervention majorée et / ou dans le cadre du maximum à facturer (article 6 du Règlement du 22 mai 2006).

I. Identification du bénéficiaire

Nom (en majuscules) et prénom:

Adresse:

Numéro du Registre national:

Mutualité:

Qualité: * article 37 § 1 alinéa deux de la loi coordonnée

* article 37 § 19 de la loi coordonnée

* article 37 undecies de la loi coordonnée

(* biffer la mention inutile)

II. L'année à laquelle se rapporte les prestations:

Montant indu: EUR

Déjà récupéré: EUR

III. Revenus bruts du ménage

- revenus imposables de l'année à laquelle se rapporte les prestations:
..... EUR

- revenus imposables suite à une taxation rétroactive de l'Administration
de la fiscalité des entreprises et des revenus:
..... EUR

IV. L'intéressé était-il de bonne foi?

Si non, expliquez-le de façon détaillée:

.....
.....
.....
.....
.....
.....